

De gros travaux envisagés à l'école élémentaire

Le conseil municipal a validé le projet de restauration et de transformation du préau d'accueil de l'école élémentaire de la commune. Les travaux vont démarrer.

Le préau de l'école élémentaire de Merville-Franceville ne répond plus aux normes en vigueur. Sa structure actuelle date d'une cinquantaine d'années, et les élus ont, depuis un certain temps, le dossier sur le bureau. Le sujet a été discuté lors du dernier conseil municipal.

Il est d'abord nécessaire de procéder à un désamiantage qui s'élève à 28 800 €. Olivier Paz, maire, a listé les divers corps de métiers qui allaient intervenir : chacun des dossiers a été présenté pour une enveloppe globale d'environ 750 000 €. « **Il n'y aura pas de contrainte pour la rentrée scolaire, les entreprises sont retenues et tout devrait bien se passer** », souligne-t-il.

Gendarmerie

Comme à chaque conseil, un état d'avancée du dossier pour la future gendarmerie est présenté : « **L'enquête publique est close avec avis positif du commissaire enquêteur, le dossier est complet, nous avons commencé à travailler avec le bailleur et, dès septembre, nous soumettrons nos travaux à la gendarmerie pour validation** ».

La Vasque d'Or

En 1991, au tribunal de Caen, et à la bougie, la mairie avait fait l'acquisition du domaine de la Vasque d'Or située à la conjonction de trois communes : Amfreville, Sallenelles et Merville. Plusieurs projets ont été élaborés sans aboutissement, une partie des terrains ont été vendus aux Crins de la Baie, restent deux parcelles totalisant 7,8 ha. Ce sont des friches, ces terrains agricoles et inconstructibles ont été estimés par les Domaines au prix de 64 100 €, une offre à 58 000 € est acceptée par les élus.

Cessions de parcelles

Au lotissement La Mouette Rieuse, un espace de 625 m² inconstructible va être rétrocédé à trois riverains pour la somme de 180 € le m², soit 113 125 €. Accord des élus.

Convention énergétique

« **Nous n'avons pas de suivi de consommation dans nos bâtiments** », souligne Delphine Méon en charge du dossier. « **Une convention avec le SDEC Énergie nous permettrait de mieux évaluer les besoins d'investissements** ». Coût : 500 € pour constituer le dossier de base et 50 € par bâtiment ausculté. Participation du SDEC à hauteur de 60 % , coût annuel pour la commune : 380 €.

Ressources humaines

Plusieurs créations de postes : ingénieur, rédacteur, agent territorial spécialisé des écoles maternelles à temps partiel et policier municipal, du 1^{er} au 30 septembre.



Le préau d'accueil de l'école élémentaire de Merville-Franceville va être complètement rénové et transformé. Ouest-France